

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK  
MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD**

**Rôle d'évaluation - 3e exercice financier**

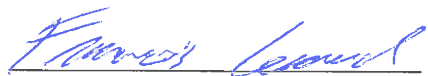
**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité d'East Hereford que le 1er janvier 2021 débute le troisième exercice financier auquel s'applique le rôle d'évaluation 2019-2020-2021 et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal aux heures ordinaires d'affaires.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer auprès de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, organisme municipal responsable de l'évaluation, une demande de révision prévue par la section 1 du Chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, cette demande de révision doit remplir trois conditions:

1. La demande devra être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'adresse ci-dessous indiquée;
2. La demande doit être déposée au bureau de la MRC de Coaticook situé au 294, rue St-Jacques Nord, Coaticook J1A 2R3 ou y être envoyée par courrier recommandé;
3. La demande doit être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle, en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant. Cette demande doit être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement adopté par la MRC de Coaticook.

Donné à East Hereford ce vingt-et-unième jour d'octobre 2020.

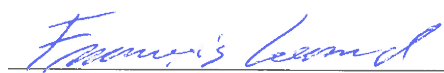


François Lessard  
Secrétaire-trésorier

-----  
**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, François Lessard, secrétaire-trésorier de la Municipalité d'East Hereford, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 21e jour d'octobre 2020 entre 9h00 et 15h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21e jour d'octobre 2020.



François Lessard  
Secrétaire-trésorier